

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
04.13.31.25.86

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Création d'une régie d'avances "Fonctionnement missions Bruxelles - Département 13".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Depuis les Etats Généraux de Provence, la politique publique des relations extérieures du Conseil Départemental des Bouches du Rhône est envisagée comme un outil qui doit contribuer à la création de richesses sur le territoire et doit renforcer son attractivité et optimiser son rayonnement à l'étranger.

La collectivité a décidé de se positionner comme un acteur majeur de la dynamique européenne de son territoire. Des dispositifs en faveur d'une captation plus efficiente de fonds européens et d'une veille quotidienne sur les politiques et réglementations européennes ont été engagés.

Dans ce contexte, un agent spécialisé dans le suivi des politiques, réglementations et programmes de financement européen a été recruté.

Par ailleurs, la Région étant propriétaire de locaux sis 62 avenue du Trône à Bruxelles, une convention d'occupation temporaire a été proposée au Département pour une durée renouvelable de trois ans. Le positionnement de l'agent départemental au sein de cette représentation permettra à notre collectivité de travailler en étroite collaboration avec la Région.

L'agent en question doit faire face à un certain nombre de frais professionnels et logistiques comme l'affranchissement, le transport, les frais d'organisation de rencontres ainsi que des frais de fournitures diverses et de petit matériel. Il apparait donc nécessaire de créer à ces fins une régie d'avances.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL